



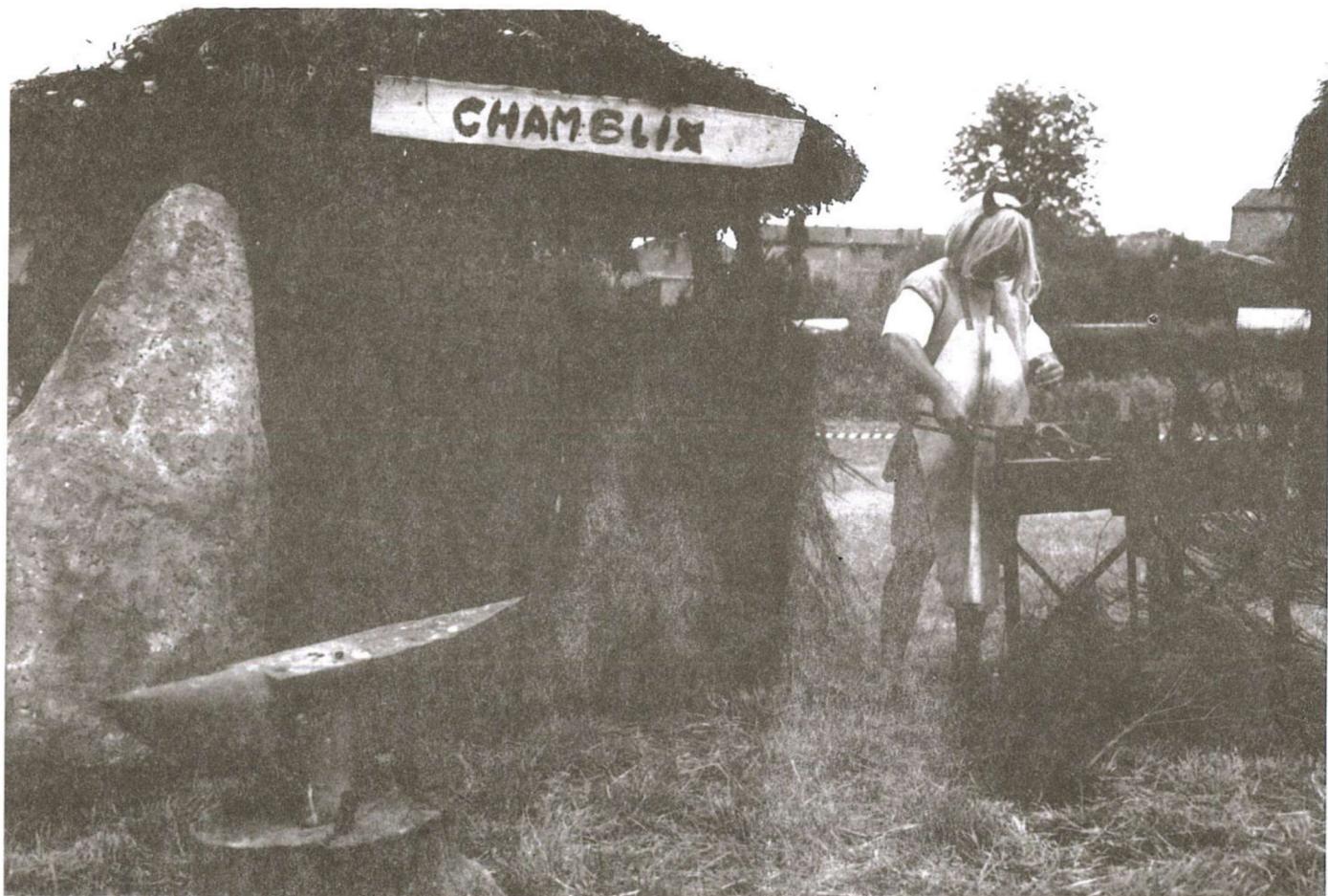
Chambles



L'ÉCHO DE LA TOUR

Bulletin municipal d'informations

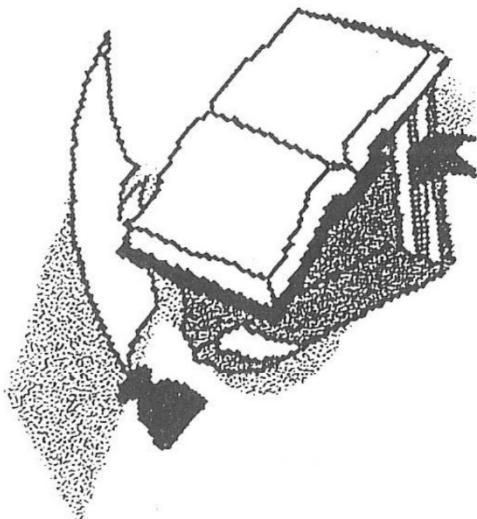
N° 35 décembre 2000



Chamblouserie 2000

SOMMAIRE

| | Page | | Page |
|--------------------------|------|---------------------------|------|
| Mot du Maire | 2 | Foyer Rural | 15 |
| Ecole | 3 | Centre Aéré | 16 |
| Services-Agenda | 4 | ACCA | 17 |
| Informations Municipales | 5 | UNCAFN | 17 |
| Communiqués | 11 | AFR | 18 |
| Dossier Agriculture | 13 | Vie Paroissiale | 20 |
| La vie associative | | ACE | 20 |
| Club Amitié Loisirs | 14 | Si Chambles m'était conté | 21 |
| Gym volontaire | 15 | Nos joies-Nos peines | 22 |
| | | Mots croisés Chamblous | 23 |



Le mot du Maire

Il y a près d'un an mes propos tournaient autour du "bogue informatique" de l'an 2000 et des risques annoncés par les médias.

Pour la majorité des chamblois le "bogue" est passé presque inaperçu. En revanche nous avons subi comme la grande majorité de nos concitoyens une tempête de vent hors du commun qui a provoqué de gros dégâts matériels sur la forêt en particulier.

Aujourd'hui malgré les efforts importants des particuliers et des collectivités pour nettoyer et remettre en état les parcelles de bois, il reste encore beaucoup de travail et de grandes cicatrices que le temps n'effacera malheureusement pas complètement.

Nous arrivons à la fin du deuxième millénaire, à quelques jours du 21ème siècle, et à quelques mois de la fin du mandat municipal que vous nous avez confié il y a près de 6 ans.

Période pré-électorale oblige, vous ne trouverez pas d'informations sur les projets et réalisations en cours. Ce sera pour le prochain numéro.

Pas d'informations non plus sur un éventuel nouveau mandat, mais vous saurez tout avant la fin du mois de Janvier 2001 ! Alors à suivre ! ! ! !.

Je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et pour célébrer l'an neuf vous êtes tous invités à partager la galette des rois le dimanche d'Epiphanie 7 janvier 2001 à 11 heures au foyer rural.

Rendez-vous au 7 janvier

Avec mes meilleurs vœux

Pierre GIRAUD



L'ECOLE

ORGANISATION

Effectif de l'école pour 2000/2001: 87 élèves.

Représentants des parents d'élèves au conseil d'école

TITULAIRES : Mme Géraldine TROUCHAUD
Mme Béatrice JUIN
Mme Nathalie NEDELEC
Mr Nicolas MEUNIER

SUPPLEANTES : Mme Mireille VIGNE
Mme Chantal DEBBACHE
Mme Gisèle MATHIEU
Mme Lénick TAILLANDIER

Il va falloir agrandir l'école. Le projet de construction est en cours. En attendant, nous fonctionnons avec des effectifs moins chargés, ce qui permet à tous, élèves et enseignants de travailler dans de meilleures conditions.

L'école est un lieu de travail mais aussi un lieu ouvert sur le monde et à la culture : Exposition-vente de livres pour enfants, quête pour la banque alimentaire, semaine du goût.

Les élèves ont participé avec enthousiasme à ces différentes activités qui se sont déroulées au 1er trimestre.

Nous préparons pour le 3 ème trimestre une semaine sportive au Bessat pour les élèves de la GS au CM2.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous abonner au journal de l'école : "L'école sur la colline" au prix de 55 F les 3 numéros qui, chaque trimestre présente les activités et la vie de l'école.

| SERVICES | AGENDA | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---------------|----|----|---------|---|----|------|---|----|-------|---|----|-----|---|----|------|----|----|---------|----|----|---|
| <p><u>SECRETARIAT DE MAIRIE</u></p> <p>Lundi de 14 h à 17 h Mardi de 14 h à 18 h Jeudi de 8 h 45 à 12 h Vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 Samedi de 10 h 30 à 12 h</p> <p><u>TRANSPORT DU JEUDI</u></p> <table> <tbody> <tr><td>Janvier</td><td>11</td><td>25</td></tr> <tr><td>Février</td><td>8</td><td>22</td></tr> <tr><td>Mars</td><td>8</td><td>22</td></tr> <tr><td>Avril</td><td>5</td><td>19</td></tr> <tr><td>Mai</td><td>3</td><td>17</td></tr> <tr><td>Juin</td><td>14</td><td>28</td></tr> <tr><td>Juillet</td><td>12</td><td>26</td></tr> </tbody> </table> <p><u>DECHEUTTERIE DE ST-JUST-ST-RAMBERT</u></p> <p>tél : 04/77/36/61/45</p> <p><u>COLLECTE D'OBJETS ENCOMBRANTS</u></p> <p>Courant mars</p> <p><u>HORAIRE BIBLIOTHEQUE</u></p> <p>Mercredi 10 h 30 à 12 heures Samedi de 10 h 30 à 12 heures</p> <p><u>CAMION PLANETE</u></p> <p>(déchets toxiques) 9 juin 2001 8 H à 10 H lieu dit Cessieux 10 H 15 à 12 H 15 Place de la Mairie</p> | Janvier | 11 | 25 | Février | 8 | 22 | Mars | 8 | 22 | Avril | 5 | 19 | Mai | 3 | 17 | Juin | 14 | 28 | Juillet | 12 | 26 | <p><u>JANVIER</u></p> <p>7 Voeux Mairie 26 AG. Foyer Rural</p> <p><u>FEVRIER</u></p> <p>2 Don du sang 3 Repas - ACCA 10 Concours de coinche - ACCA 24-25 Week-End salon agriculture - Foyer Rural 24-25 Brevet chiens de chasse- ACCA</p> <p><u>MARS</u></p> <p>3 Fougât - AFR 11 AG.- UNCAFN</p> <p><u>AVRIL</u></p> <p>8 AG.- ACCA 21 Passage de grades - Judo 30 Ronde nocturne des oeufs - Foyer Rural</p> <p><u>MAI</u></p> <p>8 Commémoration du 8 mai 1945 26-27 Ball Trap - Soupe aux choux-ACCA</p> <p><u>JUIN</u></p> <p>10 Journée grillade - UNCAFN 16 Fête du judo 23 Concours de boules - Foyer Rural ? AG. - Gym volontaire</p> |
| Janvier | 11 | 25 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Février | 8 | 22 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mars | 8 | 22 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avril | 5 | 19 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mai | 3 | 17 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Juin | 14 | 28 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Juillet | 12 | 26 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

INFORMATIONS MUNICIPALES

URBANISME

- **Plan d'occupation des sols**

Suite à la consultation des services, la commission P.O.S s'est réunie le 21 novembre 2000 afin d'examiner les quelques remarques et suggestions formulées par les différents services.

L'enquête publique se déroulera en janvier 2001; à ce jour, il n'est pas possible d'affirmer une date précise. L'information sera transmise par annonce légale dans les journaux : La Tribune - Le Progrès, Le Paysans de la Loire, ainsi que par affichage dans chaque hameau.

Le tribunal administratif de LYON a désigné Monsieur GOURGAUD en qualité de commissaire enquêteur.

- **Permis de construire**

Durant l'année 2000, 8 permis pour habitations neuves ont été déposés, dont 7 au lotissement Chantalouette, ce qui fait 23 demandes ces 4 dernières années, donc une moyenne inférieure à 6 constructions par an.

- **Rappel**

Pour toute construction inférieure à 20 m² (abri d'animaux, abri de jardin, piscine), il est nécessaire d'établir une déclaration de travaux (permis de construire très simplifié), nous sommes à votre disposition pour vous renseigner et vous fournir certaines pièces demandées (plan de situation, plan de masse).

TRAVAUX

Carrefour de la croix de Beney :

Le projet initial n'apportait pas, à notre avis, toutes les garanties sur le plan de la sécurité, ce qui justifiait une étude complémentaire; nous avons donc décidé de reporter sa réalisation sur l'exercice 2001 et de transférer les crédits sur le revêtement de la route de Biesse.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale, animée par des bénévoles, fonctionne assez bien malgré l'exiguïté de son local; mais ne perdons pas patience ! bientôt une pièce spécifique à ce service culturel sera attribuée dans la mairie rénovée.

A chacune de nos permanences du mercredi et samedi (10 h 30 - 12 h) nous accueillons 15 à 20 lecteurs à qui nous proposons des ouvrages de la médiathèque (plus de 600) et des œuvres récentes acquises grâce à la subvention municipale annuelle.

INFORMATIONS MUNICIPALES

TRI SELECTIF

Tri sélectif des ordures ménagères

La commune est enfin dotée de deux emplacements de collecte sélective des ordures ménagères, par apport volontaire pour :

- Le verre,
- Les journaux et magazines,
- Les emballages ménagers.

L'un de ces îlots est situé sur le parking derrière la mairie, l'autre à Cessieux. La collecte est assurée par la société "ONYX" qui à la demande de la communauté de commune vide les conteneurs et assure un tri de qualité de chaque produit.

Voici les premiers tonnages collectés sur la commune

| | Mai 2000 | | Juin 2000 | | Juillet 2000 | | Août 2000 | | TOTAL | |
|---------------------|----------|---------|-----------|-------|--------------|-------|-----------|-------|-------|-------|
| | Embal | Jx-Rv | Embal | Jx-Rv | Embal | Jx-Rv | Embal | Jx-Rx | Embal | Jx-Rx |
| Cessieux | 0,110 t | 1,020 t | 0,030 | 0,170 | 0,060 | 0,220 | 0,060 | 0,310 | 0,260 | 1.720 |
| * Bourg | 0,0 t | 0,0 t | 0,0 | 0,0 | 0,100 | 1,380 | 0,060 | 0,320 | 0,160 | 1,700 |
| TOTAL COMMUNE (t) | | | | | | | | | 0,420 | 3,420 |

* Le bourg a été équipé de conteneurs seulement en juillet.

Ci-dessus le détail des chiffres pour chaque lieu et matières; au total il a été collecté 420 kg d'emballages et 3420 kg de journaux et revues, soit par habitant:

0,544 Kg par habitant pour les emballages
4,435 Kg par habitant de journaux et revues

Rappelons que l'indemnisation d'Eco-emballage est liée à la performance en kilo par habitant par an et les seuils d'intérêt sont différents suivant les matériaux :

- ⇒ papier carton de 4 à 12 kg/hab/an soutenu de 750 à 1950 F/tonne
- ⇒ plastique de 2 à 4,3 kg/hab/an soutenu de 1500 à 6050 F/tonne
- ⇒ aluminium de 0,05 à 2,5 kg/hab/an soutenu de 1500 à 2200 F/tonne
- ⇒ acier de 1 à 2,5 kg/hab/an soutenu de 300 à 500 F/tonne

Cette période de démarrage n'est certainement pas significative de la collecte communale. Il faut intensifier notre participation et nos efforts pour tendre vers des poids annuels fortement soutenus par Eco-Emballage.

INFORMATIONS MUNICIPALES

DON DU SANG

Donnez votre sang est un acte généreux montrant votre solidarité et votre engagement.
Merci de venir le Vendredi 2 février 2001 de 17 H à 19 H au Foyer Rural.
Une collation vous sera offerte.

NOCES D'OR

Vous résidez à Chambles et vous êtes inscrits sur les listes électorales : la municipalité souhaite fêter les couples ayant 50 ans de mariage.

Inscrivez-vous en Mairie.

REPAS DES ANCIENS

Plus de 70 convives se sont retrouvés au foyer rural, le 17 novembre, pour déguster le repas, préparé, cette année, par l'auberge d'Essalois.

Après avoir apprécié la qualité des mets, l'après-midi s'est poursuivie dans la bonne humeur, agrémenté par l'accordéon de Nicolas et les chansons de notre aubergiste, Madame Maria FERNANDES-SOARES.

CHAMBLouserie

D'abord, merci à tous : restaurateurs, associations, municipalité, producteurs locaux, bénévoles sur les animations et à tous les gaulois Chamblous, sans qui la fête n'aurait pas été réussie.

Le bilan financier a été positif pour tous. Les chamblous ont bien joué le jeu pour les huttes gauloises : elles étaient très réussies.

Les animations ont été très appréciées, clown, peintre sur ongles, manège à vélo, maquillage pour enfants, jeux en bois, lâcher de ballons, tombola, tir à la carabine ainsi que le sanglier à la broche, la "Cervoise tiède", les crêpes et les gâteaux vendues par différentes associations.

L'animation musicale n'était pas très adaptée à la rue, elle était néanmoins de qualité.

Rendez-vous le dimanche 26 août 2001 pour une nouvelle CHAMBLouserie

INFORMATIONS MUNICIPALES

PETITS RAPPELS

- Pour vivre en bonne harmonie avec ses voisins "Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :
Les jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30.
Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.
Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive." Extrait de l'arrêté préfectoral du 8-9-1994.

- Promeneurs, vététistes, motards... respectez les propriétés privées, n'ouvrez pas les clôtures des pacages, essayez de vivre en harmonie les uns avec les autres.

OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat s'est poursuivie.

Sur notre commune 7 logements dont 5 conventionnés ont été réhabilités :
Le montant des travaux s'est élevé à environ 1.100 000 F dont environ 400 000 F de subvention.

D'autre part 8 dossiers ont été déposés par des propriétaires occupants:
le montant de ces travaux s'est élevé à environ 250 000 F dont 85000 F de subvention.

La participation de la commune est de 8194 F/an. La Communauté de communes a décidé d'organiser une nouvelle opération en 2001.

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Les populations de chenilles processionnaires du pin (*Thaumetopea pityocampa*) sont en recrudescence cette année sur l'ensemble des coteaux foréziens. Le développement de cet insecte est cyclique mais il est également favorisé par un hiver doux. La dernière grosse pullulation remonte ainsi à l'hiver 92-93.

La chenille se signale dès les premiers froids par la confection sur les arbres de gros nids soyeux exposés au soleil. Elle consomme durant l'hiver les aiguilles des arbres résineux, principalement le pin sylvestre et peut défolier complètement certains sujets.

En fin d'hiver (mars), elles quittent les nids en procession pour s'enfouir dans le sol et effectuer leur nymphose. Le papillon émerge en début d'été.

Les conséquences de sa présence sont principalement d'ordre esthétique et éventuellement sanitaire. En effet la défoliation même totale des arbres atteints les affaiblit mais ne les tue pas. Les arbres en conditions de croissance normale sont parfaitement capables de résister à ces attaques. Les jeunes plantations peuvent par contre souffrir durablement d'attaques répétées et alors être la proie de ravageurs opportunistes.

Les poils de ces chenilles sont particulièrement urticants. Ils sont très volatiles et peuvent provoquer suivant les sujets des urtications importantes. Les chiens peuvent en être également victimes. **Il ne faut donc en aucun cas manipuler sans précautions les chenilles ou les nids.**

Cette chenille ne remet donc pas en cause l'avenir des peuplements atteints et disparaît naturellement à terme. De plus, elle possède de nombreux prédateurs naturels. Toutefois sa pullulation peut justifier en zone sensible, notamment à proximité des habitations, des interventions visant à limiter son impact.

Un prélèvement mécanique à l'aide d'un sécateur ou d'un échenilloir est recommandé lorsqu'il est réalisable. Tremper les nids dans un bain de lessive pour noyer les chenilles ou les brûler (attention à l'envol des poils). Des traitements à base de produits biologiques peuvent être mis en oeuvre au cours de l'automne (pulvérisation locale ou épandage aérien). Dans l'hiver et de manière localisée des traitements de rattrapage à base de delthamétrine faiblement dosée (2/1000) et à faible rémanence peuvent être employés avec efficacité (utiliser des spécialités homologuées en usage forestier de type K.Othrine).

Cette année, à Chambles, compte tenu de la prolifération des nids, notamment sur le bas de la commune, les employés municipaux ont commencé un traitement et un élagage des nids accessibles aidés par les "emplois verts" de la communauté de Communes.

INFO-TEMPETE

Les aides exceptionnelles de l'Etat aux travaux de nettoyage et de reconstitution des parcelles sinistrées de la Loire

Les aides spécifiques annoncées dans le Plan Départemental « chablis » sont désormais connues, les conditions nationales d'attribution ayant été définies par circulaire ministérielle du 31 août 2000. Les adaptations régionales de ces mesures ont été fixées, après une large concertation, par Arrêté du Préfet de la région Rhône-Alpes en date du 15 novembre 2000.

Remarque : ce plan d'aides est étalé sur une durée de 10 ans (au total 6 milliards de Francs au niveau national). Les nombreux propriétaires qui ne sont pas encore prêts à reconstituer leurs parcelles dévastées pourront donc prétendre à bénéficier de ces aides en 2002 et années suivantes.

Dans le département de la Loire, les modalités d'application de ces aides sont les suivantes :
→ **Les bénéficiaires**

Peuvent bénéficier de ces aides les propriétaires forestiers individuels ainsi que les regroupements de propriétaires.

→ **Critères de surface**

Le seuil de surface minimale d'un projet a été abaissé à 1 Ha d'un seul tenant.

Des propriétaires voisins peuvent donc se regrouper pour atteindre ce seuil de surface.

Le projet doit être inclus dans un massif forestier résineux d'au moins 10 Ha ou massif feuillu d'au moins 4 Ha.

→ **Type d'aide**

L'aide est attribuée sous forme d'une subvention

→ **Contenu et dépôt du dossier de demande**

Celui-ci doit être présenté à la D.D.A.F (Service forestier – 10 rue Claudius Buard – 42024 ST. ETIENNE cedex – Tel 04.77.81.48.48) chargée d'instruire les demandes d'aides de l'Etat.

Vous pouvez, pour tout renseignement, contacter le technicien du Centre Régional de la Propriété Forestière :

Forez Centre et Sud : Jean POMARAT
Et en renfort Fanny PIERS
1, Impasse des Lavoirs
42600 MONTBRISON
Tel/Fax : 04.77.58.02.98

INFORMATIONS MUNICIPALES

CLOCHER DE NOTRE VILLAGE

Le clocher de CHAMBLE abrite deux cloches que nous entendons au moins trois fois par jour. Comme la plupart des cloches, elles portent les noms de leur parrain et marraine, et ont été baptisées en présence d'autorités civiles et religieuses.

Voici pour nos deux cloches leur identité dans les termes du patrimoine de l'art campanaire.

| NOM | VICTOIRE CATHERINE | MATHILDE JEANNE |
|-----------------------------|---|--|
| DATE | 1861 | Refondue en 1954 |
| DIMENSION | diamètre 80 cm | 90 cm |
| NOTE MUSICALE | "Do" | "La" |
| FONDEUR | Jacob Holtzer | Paccard |
| FABRICATION | Usine d'Unieux | |
| PARRAIN | Victor CHAZELLE | Jean CROS (Jean de Zamieu) |
| MARRAINE | Catherine BARBIER | Mathilde BARBIER Vve GRANGER |
| BAPTEME en présence de : | -J. BERTHOLLET (Maire) -A. BERTHOLLET (Adjoint) -M. Le Curé FAYOL | par Monseigneur BORNET -J-B. GRANJON (Maire) -J. CROS (1er Adjoint) -M. Le Curé Antoine THOMAS Cette cloche remplace une vieille cloche dont les parrains étaient : -Jeanne THIBEAUD -Antoine SIMAND |

Ces cloches sonnent sous deux sollicitations :

- Au coup par coup, frappé par un marteau électrique extérieur, elles n'émettent qu'un son.
- A la volée la cloche est balancée par un moteur électrique à va-et-vient, le battant intérieur heurte l'intérieur de la cloche à deux endroits diamétralement opposés.

En ce début d'année nous vous souhaitons d'entendre souvent nos cloches carillonner à toute volée pour des événements heureux.

COMMUNIQUES

A.M.A.V.I.E. FOREZ

Association de Médiation et d'Aide aux Victimes Circonscription judiciaire de MONTBRISON

Parce que vous avez été, êtes, ou serez victimes....

Votre municipalité soutient et favorise la présence d'A.M.A.V.I.E. FOREZ.

Le droit élémentaire de la victime est d'être écoutée et informée afin d'obtenir, si elle le souhaite, réparation de son préjudice.

Vous avez subi des violences : vol, agression, escroquerie, accident de la circulation (ou autre), conflit familial ou autre...

Les accueillants d'A.M.A.V.I.E. FOREZ vous recevront gratuitement et confidentiellement lors d'une des permanences de l'association ou à son siege à ST-JUST ST-RAMBERT, sur rendez-vous.

73 avenue Mellet Mandard
ST-JUST ST-RAMBERT
Tél: 04/77/55/45/12

GENDARMERIE NATIONALE

La Gendarmerie Nationale recrute, tout au long de l'année, des gendarmes adjoints et des sous-officiers.

Une perspective de carrière intéressante, qui s'ouvre désormais à la grande majorité.

Force militaire, la gendarmerie est chargée d'assurer la protection des personnes et des biens, de maintenir le bon ordre et faire respecter les lois. A ce titre elle accomplit des missions multiples et variées (police administrative, police judiciaire, assistance et secours, concours aux autres ministères.....)

Pour remplir ces missions, elle recrute des personnels sous-officiers (environ 2500 par an) ainsi que des gendarmes adjoints (environ 7000 par an) dont le rôle est de seconder les sous-officiers. Ces recrutements sont ouverts aux hommes et femmes.

CONDITIONS D'ACCES AUX EMPLOIS OFFERTS

- être de nationalité française et de bonne moralité,
- avoir accompli le service national ou la journée d'appel à la défense
- être âgé de 18 ans au moins et 26 à 36 ans au plus selon l'emploi,
- posséder les qualités physiques requises,
- réussir aux tests d'admission.

L'accès aux différents emplois proposés n'est subordonné à aucune condition de diplôme, excepté en ce qui concerne les postes spécialisés.

COMMUNIQUES

AVANTAGES ET PERSPECTIVES DE CARRIERE

Quel que soit l'emploi choisi, la gendarmerie assure :

- une formation initiale rémunérée (régime internat), au moins égale au SMIG,
- de larges possibilités de promotion interne,
- dans la majorité des cas, un logement fourni à titre gratuit,
- des possibilités de spécialisation (maître de chien, motocycliste, secouriste en montagne, GIGN, etc...)

Pour en savoir plus ou obtenir un rendez-vous, adressez-vous au bureau de recrutement de la Loire, 16 rue Claude ODDE à SAINT-ETIENNE (tél : 07/77/92/81/10), ou à la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile.

Surfer en eau bleue : <http://www.defense.gouv.fr/gendarmerie>

SEMAFOR

Notre commune est associée à la Communauté de Communes du Forez-Sud pour une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC).

Il s'agit là d'un programme de mesures destinées à maintenir et à valoriser le commerce et l'artisanat en milieu rural.

Si vous êtes artisan ou commerçant, et si vous souhaitez pérenniser, améliorer et développer votre activité, l'ORAC peut vous aider à :

- préparer la transmission et la reprise de votre entreprise,
- participer à des stages de formation ou à des soirées d'information,
- profiter d'appui technique ou financier pour des projets de développement d'entreprise ou de groupement (soutien aux unions commerciales et artisanales),
- bénéficier d'aides à l'investissement, sous certaines conditions.

L'opération, engagée en 2000, et qui se poursuivra en 2001 et 2002, a pour partenaires :

- l'Europe,
- l'Etat,
- le Conseil Régional,
- le Conseil Général,
- SEMAFOR (Société d'Economie Mixte pour l'Aménagement du Forez),
- la Chambre de Commerce et d'Industrie de ST-Etienne/Montbrison
- la Chambre des Métiers de ST-Etienne/Montbrison

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à la

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FOREZ-SUD

23, place de l'Hôtel de ville
42450 SURY-LE-COMTAL
Tél: 04.77.50.51.30

DOSSIER

L'AGRICULTURE SUR NOTRE COMMUNE

La production porcine

A Meyrieux un élevage de porcs au GAEC des CHOMETTES, se compose de 84 truies naiseur-engraisseur, élevées aux céréales, avec, pour finalité, une partie de cette production transformée en charcuterie fermière.

Les céréales sont incorporées dans un mélange de produits 100% végétal nécessaire à une alimentation adaptée et équilibrée pour chaque catégorie d'animaux, truies, porcelets, porcs à l'engrais.

Le fournisseur agréé et certifié MOULIN GUENARD basé dans le département de l'Ain assure la traçabilité de tous les produits qui alimentent nos animaux.

Une truie a une gestation de 3 mois, 3 semaines, 3 jours pour mettre bas 25 porcelets en moyenne par an.

Les truies sont inséminées. L'insémination des truies est effectuée par l'éleveur avec de la "semence fraîche" : le sperme de verrat est acheté et livré sous 24 heures chrono par une entreprise spécialisée dans la commercialisation de doses. Cette technique a l'avantage de pouvoir travailler avec des produits sûrs testés en laboratoire et donne ainsi une régularité dans la conduite de l'élevage.

Deux verrats sont présents sur l'élevage pour la détection des chaleurs et quelques saillies.

Les naissances ont lieu dans des salles de "maternité" où les porcelets restent 3 semaines "sous la mère", dans des conditions de confort optimal qui respecte leur bien-être, pour être ensuite dirigés sur la "phase" d'engraissement qui dure environ six mois.

Une partie de ces porcs engrangés part en abattoir essentiellement pour les jambons, et sous contrat avec le groupe "CARREFOUR" selon un cahier des charges très strict.

La liaison entre l'élevage et les abattoirs est assurée par une coopératrice de vente (Sica des éleveurs Forezien) qui s'occupe du suivi de l'élevage et de la mise en marché des porcs.

L'autre partie de ces porcs affinés jusqu'à huit mois dans un bâtiment sur litière bio-maîtrisée - est destinée à l'approvisionnement de bouchers locaux, de particuliers et à la transformation sur la ferme.

Les locaux de transformation sont agréés par les services de la Direction des Services Vétérinaires. Des analyses des produits sont effectuées régulièrement. Quant à la vente, elle se pratique selon les normes de froid mises en place récemment depuis deux ans déjà.

Le point de vente est ouvert à la clientèle les vendredis et samedis après-midi. Le marché a eu lieu le samedi matin, soit à St-Just-sur-Loire, soit à La Ricamarie.

Des oreilles aux pieds, tout se consomme dans le porc.

En entrée originale, en plat principal, en mélange sucré-salé, servez-le accommodé de mille manières.

D'où tous les efforts du G.A.E.C des CHOMETTES pour vous garantir un produit authentique et vous assurer une viande savoureuse et de haute qualité.

LA VIE ASSOCIATIVE

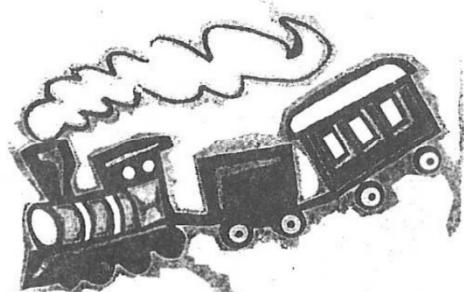
Les articles qui paraissent dans cette rubrique sont rédigés par les associations sous la responsabilité de leur président.



CLUB AMITIE LOISIRS

Notre assemblée générale s'est tenue le 27 juin 2000. Pas de changement au Conseil d'Administration, Madame Malpertuis trop prise par ses occupations professionnelles à laissé provisoirement sa place de secrétaire à Madame Morlet Vice-Présidente.

- Le club a pris un sérieux coup de jeunes avec la présence d'une dizaine de nouveaux membres ayant à peine la soixantaine.
- Au cours du 2 ème semestre nous avons participé à de nombreuses activités. Le 13 septembre avec un voyage à Vichy, visite en petit train de la ville et un très bon repas à l'ATHENEE. Visite de la Cristallière et pour terminer d'une cave à Saint-Pourçain Sur Sioule, où 51 participants ont pu apprécier cette journée partagée avec 15 adhérents de Saint-Maurice en Gourgois.
- Le 27 août le club a exposé ses œuvres de poterie et de peinture sur soie et porcelaine à la Chamblouserie dans la salle du Conseil Municipal.



Le 25 octobre c'était la fête des anniversaires à Saint-Romain le Puy. Le Superflu nous a offert un excellent repas arrosé de Clairette. Les dames nées dans les années 0 et 5 ont reçu une belle plante fleurie et les messieurs double bouteille Muscat et Rhum blanc. Le repas fut suivi d'une séance désopilante où la famille Cottier propriétaire du Superflu nous a offert saynètes-musique-choeurs avec participation surprise des membres du club transformés en musiciens et danseurs. Une excellente journée de détente.

- Nous avons organisé une soirée casse-croûte le 29 novembre pour savourer la râpée forézienne au restaurant Barbier dans la bonne humeur, et notre grand loto du 3 décembre pour clôturer l'année et certainement la dégustation classique de la Bûche de Noël le dernier mardi avant Noël.

Nos projets maintenant, début avril : une journée à Grenoble avec visite en petit train et en téléphérique, et sans doute pour le mois de mai un séjour d'une semaine dans un joli coin de France à choisir.

Nous souhaitons à tous nos adhérents beaucoup de bons moments à passer en famille ou au Club et à l'année prochaine.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

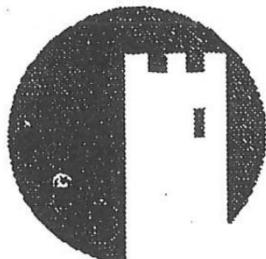
Depuis début septembre, les cours ont repris avec entrain et bonne humeur tous les :

Lundis de 18 h 15 à 19 h 15
Jeudis de 18 h 30 à 19 h 30
Vendredis de 9 h à 10 h

Depuis la rentrée, deux nouveaux cours sont ouverts pour les enfants de 3 à 12 ans les jeudis de 16 h 30 à 17 h pour les 3-6 ans.
de 17 h à 18 h pour les 6 ans et plus.

Les inscriptions sont encore possibles.
Renseignez-vous au 04/77/52/99/86 ou au 04/77/52/39/08
Quel que soit votre âge, vous serez les bienvenus!

Meilleurs voeux à tous.



FOYER RURAL

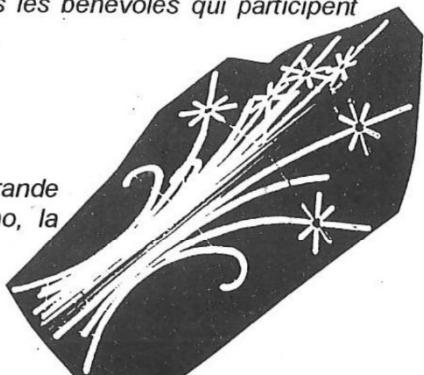
Année 2000, bon cru pour le Foyer rural, toutes les manifestations ont remporté un grand succès. Les membres du Foyer Rural remercient très sincèrement tous les bénévoles qui participent au bon déroulement de ces animations.

Bal du 13 juillet 2000

Comme chaque année et malgré le froid, il y a eu une très grande affluence. Le Foyer Rural a organisé la soirée, Style Danse la sono, la municipalité a offert un magnifique feu d'artifice comme d'habitude.

La Chamblouserie :

Avec plus de 400 repas servis, la journée a été une grande réussite. Le sanglier à la broche a été apprécié par les gaulois. Excellente animation de la part des Chamblous.



Soirée cabaret :

Grand succès avec 100 réservations et l'obligation de refuser du monde pour des raisons de sécurité et manque de place. Nous en sommes désolés.

Le spectacle était animé par des Chamblous. Merci aux acteurs bénévoles :

Les Chamblouses girl's, les commères, popeck, les babilles de Chambles et Jean-Pierre Fauxcul, Dalida, Sophie au synthétiseur, Philippe de Cessieux le guitariste et la présentation de Jacques Chirac (Guillaume). Nous remercions le Restaurant "Ma Chaumière" pour la préparation et le service du repas, ainsi que techniscène et André Fucher pour le son et lumière.



CENTRE AERE

Montée de Chambles :

L'année se termine le 31 décembre.....avec la montée de Chambles, en partenariat avec ST-RAMBERT. Nous vous adressons tous nos voeux pour l'an 2001.



Cet été, le centre aéré a été dirigé par Sandrine Paulet la directrice, Gaëlle, Marie-Laure et Orianne les animatrices aidées par Aurélie et Sylvain.

Très grande réussite, une moyenne de 30 enfants par jour (il y a eu des refus d'inscriptions pour des raisons d'encadrement et de sécurité).

De nombreuses activités leur ont été proposées: piscine, poney, zoo etc... pour la plus grande joie de tous !

Pour l'année prochaine, nous allons essayé de mettre en place des camps pour les pré-ados et ados. Une réunion d'information aura lieu courant mars.

Joyeuses fêtes de Noël et bonne année 2001

Les jeunes qui souhaitent encadrer un séjour de Centre Aéré doivent envoyer un CV, une lettre de motivation, environ 2 mois avant chaque séjour, à
Foyer Rural de Chambles
Commission Centre Aéré
Chemin de l'école
42170 CHAMBLES



ACCA

En cette veille de 3 ème millénaire un petit historique de notre association s'impose.

Si le droit de chasse auparavant réservé aux nobles est aboli le 4 août 1789 (abolition des priviléges) ce n'est que beaucoup plus récemment que notre société de chasse sous sa forme actuelle à vu le jour.

En effet c'est le 12 juin 1980 que Monsieur Veyre et Monsieur De Coligny respectivement président de la chasse de Firminy (Chasse de Chambles) et de la chasse de Saint-Etienne (Chasse de Cessieux)-créées dans les années 1920 - décident de regrouper les territoires afin de former l'Association Communale de Chasse Agrée de Chambles.

*Rappelons que les ACCA sont gérées par la préfecture et par la Mairie.
L' Association loi 1901 est administrée par un bureau de 15 membres chasseurs + 3 membres agriculteurs non chasseurs.*

*Présidents successifs : Monsieur BERTHET Jean puis Monsieur VEYRARD Henri (actuel)
Effectif à l'origine : 130*

Effectif actuel : 74

Année de naissance du sociétaire le plus âgé : 1924

Année de naissance du sociétaire le plus jeune : 1984

Moyenne d'âge : 48 ans

Plusieurs sociétaires totalisent plus de 50 permis de chasse.

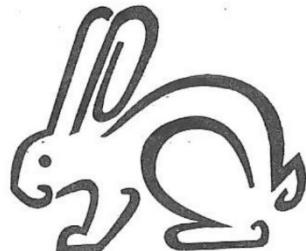
La saison 2000 s'achève sur des résultats assez décevants et bien en deçà de nos espérances au vu des efforts d'aménagement du territoire et d'agrémentage.

En effet comme c'était prévisible le petit gibier a souffert du bouleversement de son biotope des suites de la tempête, de plus lapins et lièvres ont payé un lourd tribu aux maladies (VHD et myxomatose).

En ce qui concerne le gros gibier (chevreuil et sanglier) les populations sont toujours aussi importantes. La chasse de Chambles joue pleinement son rôle de régulation afin que sylviculteurs et agriculteurs n'aient pas à subir trop de dommages du fait de l'abondance de ces deux espèces.

Au vu de l'actualité quotidienne (vache folle; guerre; pollutions...) la chasse restera, pour tous ceux et toutes celles désireux de se ressourcer dans le milieu naturel, une activité essentielle pour le siècle qui va naître.

Les membres du bureau et l'ensemble des sociétaires de l'ACCA de CHAMBLES vous souhaitent de très joyeuses fêtes de Noël et une bonne année 2001.



UNC-SOLDATS DE FRANCE

La section des anciens combattants de Chambles, termine le 2ème semestre 2000 avec un bilan positif de ses activités.



Le 18 juin, notre journée grillades a toujours un vif succès, tous sont repartis avec un lot gagné à notre traditionnel concours de pétanque.



Le 2 juillet participation à la cérémonie commémorative de la bataille de Gland : (messe et dépôt de gerbe au monument aux morts de ST-Maurice en Gourgois).

Le 5 septembre participation à la cérémonie commémorative de la bataille d'Estivareilles : (messe et dépôt de gerbe au monument aux morts d'Estivareilles, et présence au repas de clôture, sur invitation des anciens de l'armée secrète d'Estivareilles).

Le 11 novembre : cette année la commémoration a débuté très tôt, dès huit heures par un office religieux en l'église Saint-Firmin, à Firminy où nos porte-drapeau, étaient présents (messe préparé par l'UFAC (canton de Firminy).

9 H 30 dépôt de gerbe à Saint-Paul en Cornillon suivi au monuments aux morts des aviateurs, commune de Caloire.

11 H 30 recueillement et dépôt de gerbes au monument aux morts de Chambls, où l'assistance était nombreuse. La lecture du message national par le maire des enfants et l'allocution de notre secrétaire Monsieur Peireira, participent à vouloir ouvrir à la jeunesse, le chemin de mémoire, et à l'éducation à la citoyenneté.

Cette journée du souvenir a réuni plus de quarante convives autour d'un excellent repas servi au restaurant Marius Barbier de la Commune.

Pour l'an 2001 veuillez noter les animations

20 janvier inauguration du mémorial des combattants d'Afrique du Nord par le secrétaire d'Etat aux anciens combattants Jean Pierre Masseret.

2ème quinzaine de janvier, exposition (photos et documents) en salle de Mairie à Saint-Etienne sur la guerre d'Algérie, nous y serons présent.

11 mars Assemblée Générale de notre section, suivie de celle du département (Foyer Rural de Chambls).

30/31 mars : sortie en car à Sallanches.

10 juin : journée grillades Foyer Rural Chambls.

En attendant le printemps,

Bon Noël et bonnes fêtes de fin d'année à tous.



**ASSOCIATION FAMILLES
RURALES**

L'assemblée générale a eu lieu le 13 octobre 2000 au restaurant scolaire où après présentation des diverses activités ainsi que de leurs bilans, nous avons assisté à lareconduction du même bureau (faute de nouvelles candidatures).

Restaurant scolaire :

L'équipe du restaurant scolaire composée de Marcelle Pichon et Hélène Florès, s'est vu renforcée cette année, avec l'arrivée de Maryse Jousserand, afin de compenser le surcroît de travail engendré par la mise en place, de la 4ème classe et l'accueil du matin.

Rappelons les nouveaux tarifs pour 2000/2001

16 F / repas enfant

25 F / repas adulte

La carte de l'AFR étant, bien entendu, obligatoire.

Journée du goût :

Le Restaurant Magand à Cessieux a préparé en novembre gratuitement et bénévolement, avec réussite, un buffet permettant aux enfants de découvrir différentes saveurs. Ce jour là, la cantine proposait un repas amélioré, bien apprécié par nos petits.

Merci aux participants.



Fête de Noël :



La fête de Noël a eu lieu le vendredi 22 décembre. Après le traditionnel "repas de Noël" au restaurant scolaire, les enfants ont assisté au spectacle de Djamel Touil et enfin le Père Noël a distribué ses cadeaux offerts par le CCAS.

Service aide ménagère :

Enfin, ce service semble prendre de l'ampleur comme le montre le compte rendu de l'assemblée générale:

Activité :

Cette année 1999/2000 a été une année de développement du service aide-ménagère, 400 heures de ménage ont été assurées contre 159 heures l'exercice précédent, soit une augmentation de 150%. Grâce au dynamisme des aides-ménagères nous avons pu assurer 60 heures de ménage gratuit accordées à des personnes sortant d'hospitalisation et prises en charge par leur assurance maladie. Cette augmentation des heures de ménage confirme l'utilité du service aide-ménagère sur la commune. 400 heures par an représentent environ 8 heures de ménage par semaine ou 36 heures par mois.

Dans l'avenir nous devrons recruter une nouvelle aide-ménagère, la titulaire actuelle souhaite réduire son activité ou même la cesser.

Trésorerie :

Après une année 1998/1999 qui avait permis la remise en ordre de la comptabilité, et régularisation des cotisations avec les diverses caisses cette année 1999/2000 se termine avec un excédent de trésorerie qui constitue un fond de roulement convenable pour supporter les délais de règlement des diverses caisses de retraite qui prennent en charge une partie des frais d'aide ménagère.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



VIE PAROISSIALE

CE1, CE2, CM1, ils sont 16 en tout à venir au catéchisme. Bien souvent une heure de catéchisme, dans le but de préparer sa communion, c'est beaucoup, quand il faut la caser dans la vie de famille, entre les devoirs, les activités des uns et des autres, mais c'est peu, pour les catéchistes qui ont un programme chargé et en même temps limité; alors pour les enfants qui ont envie de déborder du programme pour en savoir plus, une permanence est ouverte, cette année, à Chambles avec l'accord du père Mathevet.

Elle s'adresse également aux enfants inscrits à l'ACE et à tous ceux qui sont intéressés. Elle a lieu un samedi après-midi par mois de 14 h à 17 h au presbytère. Chacun est libre de rester le temps qu'il désire.

Voici les dates pour 2001 : 20 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, 19 mai, 16 juin. Un programme détaillé est remis avant chaque permanence.

Nous remercions la mairie de mettre à notre disposition du matériel et des locaux.

L'équipe des catéchistes de Chambles.

ACE

Cette année ce sont 14 enfants de l'école de Chambles qui sont inscrits.

Les moins de 8 ans sont des "Perlins" et ils ont comme nom de club : "les Coccinelles".

Encadrés par Blandine et Aurélie deux lycéennes de Chambles, ils se retrouvent tous les 15 jours le mercredi au presbytère.



Les plus de 8 ans sont des "Fripounets", ils ont choisi comme nom de club : "les Pangolins" et ils se retrouvent les lundis après l'école tous les quinze jours également. Si au club les rencontres sont dynamiques et variées c'est que ce sont les enfants qui décident de leurs activités. Pour l'ACE l'enfant est au cœur du projet, soutenu par les responsables du club. Des revues adaptées à chaque tranche d'âge proposent des pistes d'activités en tenant compte du projet d'évangélisation de l'ACE.

C'est ainsi que l'an dernier un camp d'été a pu se mettre en place, une journée de randonnée pendant les vacances de la Toussaint, une sortie à la piscine.....

Aux vacances de Pâques les camps sont proposés par la fédération de Saint-Etienne. En deux ou trois jours, suivant l'âge des enfants ils permettent à plusieurs clubs de la Loire de se retrouver dans différentes communes des environs. C'est aussi l'occasion pour des enfants qui ne sont pas inscrits au club de découvrir l'ACE et de partir avec leurs copains.

Des fêtes sont aussi organisées par secteur. A Chambles nous dépendons du secteur de Veauche et nous y retrouvons des clubs de Saint-Galmier, Andrézieux....

Par secteur sont également organisées les rencontres entre responsables, ce sont les CDR ou comités de responsables. Tous les deux mois environ, animés par le père THOLLET, ils permettent une relecture de la vie du club à la lumière de textes de l'Évangile, de se mettre au courant du thème de l'année proposé au niveau national,...Après la solidarité, la responsabilité...cette année le thème de l'ACE c'est : "mets du pep's autour de toi!".

Il semblerait que la consigne ait trouvé du répondant à Chambles car un grand spectacle se prépare déjà pour les vacances de Février.

Sollicitée par le secteur pour une subvention de fonctionnement, nous remercions la mairie de Chambles qui répond "présent" régulièrement.

CHAMBLEES-recensement 1999-

conté par Paul TREVE

Les renseignements collectés lors du recensement de 1999 nous permettent de suivre l'évolution de notre commune dans le temps et de la comparer aux autres communes du département.

I / POPULATION

La population compte 762 habitants, 402 hommes et 360 femmes soit une densité de 40 habitants au Km2 (moyenne du département 102 habitants au km2).

Elle est relativement jeunes

| | Hommes | Femmes | Total | % |
|----------------|--------|--------|-------|-------|
| 0 à 19 ans | 107 | 85 | 192 | 25,19 |
| 20 à 39 ans | 103 | 89 | 192 | 25,19 |
| 40 à 59 ans | 115 | 114 | 229 | 30,05 |
| 60 à 74 ans | 52 | 50 | 102 | 13,38 |
| 75 ans et plus | 25 | 22 | 47 | 6,16 |
| Total | 402 | 360 | 762 | |

13 étrangers résident dans la commune 7 hommes et 6 femmes.

L'augmentation de la population de la commune est due à l'excédent des entrées sur les sorties (105 en 1990 et 1999) et à celui des naissances sur les décès (64 naissances pour 31 décès en 1990 et 1999).

II / LOGEMENT

Cet excédent des entrées sur les sorties traduit, en partie, un choix de vie. Soixante et un des 351 actifs travaillent dans la commune. Deux cent quarante cinq exercent leur profession dans une autre commune du département et quinze hors du département.

Désirer habiter dans une commune rurale et travailler hors de celle ci, suppose l'acceptation d'un certain nombre de contraintes, contraintes d'autant plus pesantes si les conjoints partagent cet état de fait

Multiples sont les motivations qui ont incité les uns et les autres à accepter cette situation. "J'aime la tranquillité", "je me sens bien à Chambles", "L'air est pur sans miasmes", "Le paysage me rappelle celui de ma province natale", "L'environnement est magnifique", telles sont quelques unes des réponses fournies à la question "Pourquoi êtes vous venu habiter à Chambles ?

Evaluations des constructions

| | 1901 | 1962 | 1999 |
|------------------------|------|------|------|
| Résidences principales | 143 | 80 | 240 |
| Résidences secondaires | | 8 | 101 |
| Loyer gratuitement | | | 15 |

- 282 logements ont été construits après la guerre soit 69,5 % de l'ensemble.
- Il n'y a pas d'immeuble collectif dans la commune.
- 82,1 des ménages sont propriétaires de leur logement.

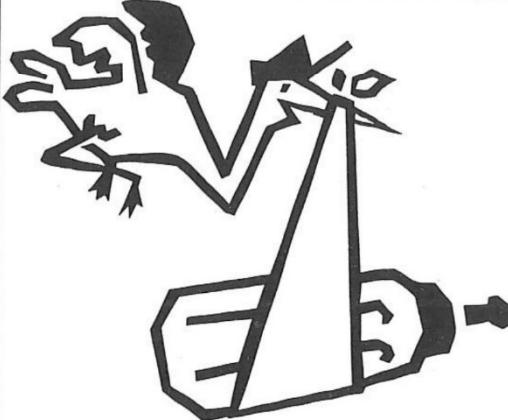
III / TRANSPORT

Pour rejoindre leur lieu de travail plus ou moins éloigné de leur résidence les Chamblois, faute de transports collectifs, utilisent leurs propres moyens de locomotion.

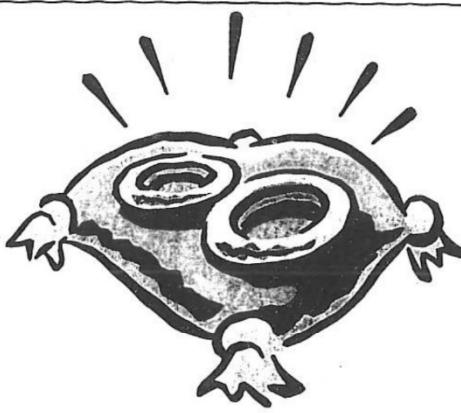
La proportion des ménages possesseurs au moins d'une automobile est de 94,1 % (78,9% dans le département), 17 ménages seulement n'ont pas d'automobile.

(à suivre....)

NOS JOIES - NOS PEINES



| | |
|-------------------|----------------|
| 20 juillet 2000 | Kilian MOREL |
| 10 août 2000 | Elisa VEYRET |
| 05 septembre 2000 | Chloé CHAMBLAS |
| 27 septembre 2000 | Nathan OGER |
| 05 octobre 2000 | Noémie VIGIER |

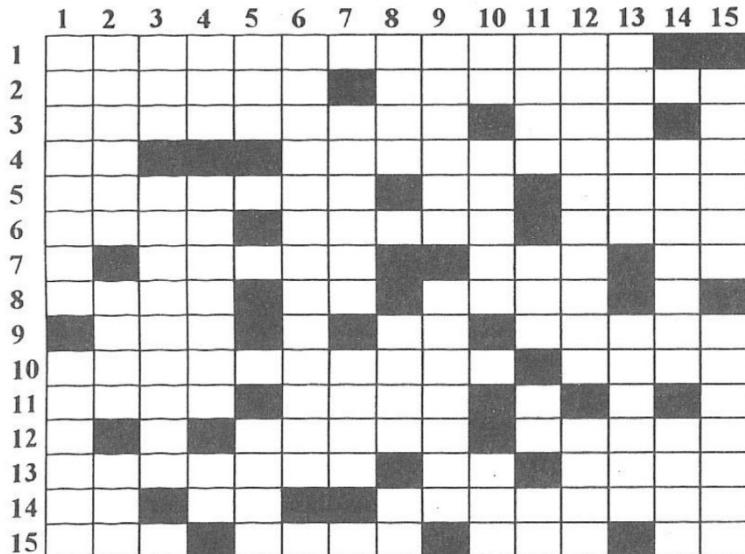


| | |
|----------------------|---------------------------------------|
| Le 19 août 2000 | Valérie FOUSSAT Pierre PESTRE |
| Le 09 septembre 2000 | Blandine FERNANDEZ Gilles MAGAND |
| Le 02 décembre 2000 | Marie-Hélène BOBEY Bruno BONNAMOUR |



| | |
|-----------------|-------------------|
| 08 juillet 2000 | Georgette BRUSSAT |
|-----------------|-------------------|

MOTS CROISES CHAMBLOUS N° 35



SOLUTIONS DU N°34

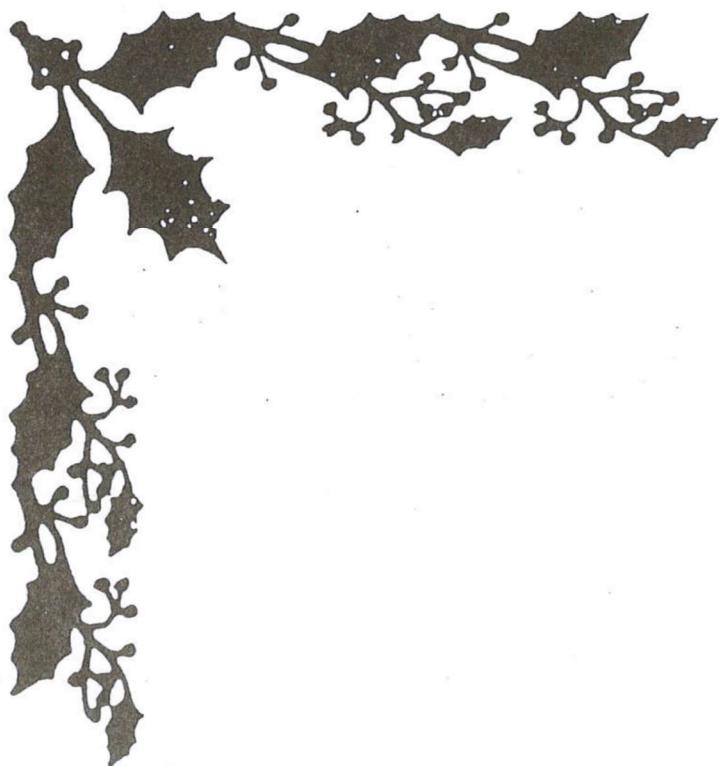
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|
| C | H | A | M | B | L | O | U | S | E | R | I | E | M | |
| H | S | I | L | O | S | | E | P | E | R | D | U | E | |
| A | C | T | R | I | C | E | | R | E | G | I | E | | |
| M | I | E | | N | A | R | V | A | L | | S | N | O | B |
| O | R | A | I | L | T | | E | U | E | | I | R | | |
| U | N | I | R | | I | S | T | R | E | | | S | E | |
| S | A | X | O | N | S | | E | | E | U | B | E | E | |
| S | I | M | I | A | S | M | E | S | | T | A | S | | |
| E | T | R | E | | T | A | U | L | E | | R | A | | |
| T | R | E | S | | I | S | | M | A | R | Q | U | E | |
| O | R | | D | O | C | I | L | E | S | | U | L | M | |
| E | N | E | U | N | U | Q | U | E | S | | E | N | A | |
| U | S | U | R | E | R | U | S | S | E | | T | E | R | |
| R | N | I | T | E | E | | | | N | E | T | | G | |
| E | V | I | N | C | E | R | | P | R | E | T | | E | |

Horizontal : 1-Vous en êtes un ...ou une, si vous faites ces mots croisées-2-Vénéré-Source d'énergie renouvelable-3-Informerons-Toutes taxes comprises-4-Symbole d'un rapport-Dépoussièreront-5-Contrebalançait-Conjonction-Souci-6-Cavité contenant un organe-Spécialité normande-32-7-Manches de bridge-Familier de FERRE-Interjection marseillaise-8-Vieux collège anglais-Souvent associés aux coutumes-Paysan sud américain-9-Lié-Pronom-Vieux non-10-Rendrait meilleur-Transpiras-11-A son jeu, il faut deux pions pour en faire une-Certains-12-Degré d'un développement-Mets particulièrement appréciés-13-Voies étroites-Mot d'enfant-Auteur-14-Préposition-La vache des mots croisés-Concepteur de formes nouvelles-15-Courant de marée rapide-Unité de mesure électrique-Tamis-Préposition.

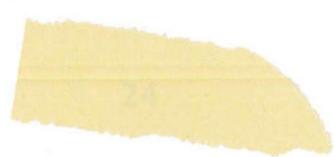
Vertical : 1-Grâce au syndicat des Gorges de la Loire, celle du Châtelet va retrouver sa splendeur passée-Vénérer-2-Ville de Vénétie-Instrument de musique à vent-Etats unis-3-D'une seule couleur-Etude des techniques agricoles-4-S'enfonce dans la terre de bas en haut-Relative au lion-Mesure chinoise-5-Colère ancienne-Danse à pas glissés-6-Pour vous j'en suis un-7-Herbe au contact irritant-Bondis-8-Dans cette ville du Nevada les mariages sont faciles-Longtemps après le temps normal-Petit patron-9-Turbiner-Prélèvent du liquide-10-Pronom-Monument funéraire-Des vins de la marne-11-Lieu apprécié-Charles de Beaumont-Conjonction-Article-12-Leur feuilles peuvent remplacer celles des épinards-Portent des grains-13-Cet adverbe permet d'en redemander-On peut y être en rêvant ou par distraction-14-Paradis de Bouddha-Chaine thématique-15-Etat de béatitude-Ecartée\$.

Toutes nos excuses pour l'erreur de "case noire" du n°34

L'ÉCHO DE LA TOUR



LETTRE DU LECTEUR



COMMUNE DE ST JUST

